



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Mission régionale d'autorité environnementale
OCCITANIE

Inspection générale de l'Environnement
et du Développement durable

**Information sur l'absence d'observation dans le délai
sur le projet photovoltaïque
sur l'ancien centre d'enfouissement technique à Béziers
(Hérault)**

N°saisine : 2025-014932

N°MRAe : 2025APO110

Montpellier, le 19 août 2025

Par courriel reçu par la DREAL Occitanie, service d'appui à la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe), le 18 juin 2025, la préfecture de l'Hérault a sollicité l'avis de la MRAe sur un projet photovoltaïque sur l'ancien centre d'enfouissement technique à Béziers (Hérault) au titre des articles L. 122-1 et suivants et R. 122-1 et suivants du Code de l'environnement relatifs à la procédure d'évaluation environnementale d'un projet.

La MRAe n'a pas émis d'observation dans le délai qui lui était imparti, soit avant le 18 août 2025.

Cette information est à porter à la connaissance du public lors de l'enquête publique. Elle figure sur le site internet de la MRAe.